

Route nationale N4

Canton: SZ/UR

Projet général: rapport établissant l'impact sur l'environnement

Conformément à l'art. 15 de l'ordonnance relative à l'étude d'impact sur l'environnement (OEIE; RS 814.011), le rapport d'impact ayant trait au projet général de la route nationale N4, tronçon Ingenbohl–Gumpisch (Neue Axenstrasse) (km 126.800 au km 135.222) peut être consulté du 10 février 2009 au 11 mars 2009 à l'Office fédéral des routes, Mühlestrasse 2, 3063 Ittigen. Cet office reçoit les intéressés du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h, sur rendez-vous (téléphone 031 322 94 11).

10 février 2009

Office fédéral des routes